

PAR COURRIEL

Le 25 septembre 2019

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. A1920-014

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information visant l'obtention des renseignements suivants;

Les agences qui ont obtenu des remplacements au CHSLD de Sainte-Dorothée dans la dernière année.

Soit :

- Les appels d'offre qui ont été faites*
- Les différentes agences qui ont soumissionné*
- Les agences retenues*
- Les conditions et les règles que l'agence ce doit de respecter (termes du contrat entre l'employeur et l'agence).*

Vous trouverez ci-joint les documents accessibles, détenus par le CISSS de Laval et susceptible de répondre à votre demande d'accès à l'information. Certains renseignements confidentiels ont été retirés conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux renseignements des organismes publics*.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

p.j. (3) documents PDF